

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 059-215904285-20241125-59\_2024-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq novembre deux mil vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 15 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

**Présents** : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Mme CATTEAUX Annick, procuration à M CARRIERE Guy ; M BARBRY Jean-Marie, procuration à M NOWAK Daniel ; M DEHON Gérard, procuration à Mme SOUBRIER Amandine ; Mme OBLED Aurélie.

**Absents** : M JOURDAIN Philippe, Mme SIMONETTI Sandrine, M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi Mme COUTELARD Catherine pour secrétaire.

### QUESTION N° 59/2024

#### RAPPORT PAR LE MAIRE DE L'EXERCICE DE SA DELEGATION MODIFICATIONS BUDGETAIRES

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Par délibération n° 3/2024 du 19 février 2024, le conseil municipal a « autorisé Monsieur le Maire à procéder, pour l'exercice 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tout document nécessaire ».

Par conséquent, je vous rapporte l'exercice de la délégation que vous m'avez accordée.

En effet, selon certificat administratif en date du 20 novembre 2024, j'ai procédé aux modifications budgétaires comme suit :

#### **Dépenses de fonctionnement :**

Chap.	Article	Fonction	
67	673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	Op non ventilable	- 10 000 €
Chap.	Article	Fonction	
65	6558 - Autres contributions obligatoires	020	+ 10 000 €

*Pour copie conforme*

*Délibération publiée sur le site Internet de la ville le 27 novembre 2024*

*Transmise à la Sous-Préfecture le 27 novembre 2024*

**Christian DUMONT,**

Maire de Neuville Saint Rémy.

**Catherine COUTELARD,**

Secrétaire de séance

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : [accueil@mairie-neuville-sr-remy.fr](mailto:accueil@mairie-neuville-sr-remy.fr) - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

**Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.**

Internet : <http://www.neuvellesaintremy.fr>